

L'entretien d'étape professionnel



OBJECTIFS

L'entretien d'étape professionnel (EEP) a pour vocation d'aider les chefs d'entreprises agricoles à faire le point sur leur parcours professionnel et leurs objectifs pour l'avenir.

Il s'agit de proposer à tous les agriculteurs un point personnalisé permettant de réaliser un bilan de situation centré sur la personne et non sur l'entreprise. Ce peut être le début d'un accompagnement à la mise en place de certains changements.



DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL

Le conseiller ressources humaines de la Chambre d'agriculture propose un accompagnement lors d'une rendez-vous pour :



analyser votre parcours professionnel, vos souhaits personnels et vos projets



identifier vos compétences et réalisations afin de valoriser vos atouts professionnels et personnels



repérer les besoins nécessaires aux projets futurs (formation, validation des acquis de l'expérience, validation des acquis professionnels, orientation...)

Les + AVANTAGES

- Prenez **le temps** de la **réflexion**
- Identifiez **vos acquis et vos atouts professionnels**
- Déterminez **les leviers d'action et/ou besoin de formation** au regard de votre projet

A l'issue de ce moment d'échange privilégié, les points clefs sont synthétisés. En fonction du projet et des besoins des étapes de suivi seront proposés.